

SPI
Société Coopérative Intercommunale Pure

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES
COOPERATEURS

tenue à Liège, au VAL BENOIT, Bâtiment du Génie civil, salle MILLAU le 12 décembre 2017 à 17 heures.

BUREAU

Monsieur le Président ouvre la séance à 17 heures 07

L'Assemblée désigne, en qualité de Secrétaire, Madame Françoise LEJEUNE.

L'Assemblée désigne trois scrutateurs pour compléter le Bureau :

- Madame Karin WERTZ (commune d'EUPEN)
- Madame Geneviève CLOES (commune de BLEGNY)
- Monsieur Julien MESTREZ (RPA Editions de la Province de LIEGE)

Madame Sabine NANDRIN et Messieurs Marc ELSSEN et José SPITS, Administrateurs, complètent le Bureau de l'Assemblée générale.

Monsieur le Président excuse :

Madame la Ministre Valérie DE BUE, Ministre des Pouvoirs locaux, du Logement et des Infrastructures sportives

Madame la Vice-Présidente du Gouvernement wallon et Ministre Alda GREOLI, Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Egalité des chances, de la Fonction publique et de la Simplification administrative

Monsieur le Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre Pierre-Yves JEHOLET, Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation

Monsieur Henri HUYGEN, Echevin de la commune de ANS, Administrateur SPI
Monsieur Robert MEUREAU, Député provincial, Administrateur SPI

Madame Marie-Claire BINET, Conseillère communale de FAIMES
Madame Sophie THEMONT, Bourgmestre ff de FLEMALLE
Madame Bernadette ANDRIANNE, Conseillère communale de GRACE-HOLLOGNE
Madame Marie-Martine SCHYNS, Conseillère communale de HERVE
Madame Christine DELHAISE, Conseillère communale de HUY
Madame Isabelle SCHIFFLERS, Conseillère communale de LONTZEN
Madame Paulette EVRARD, Conseillère communale de WAREMME
Monsieur Marc DELIZEE, Conseiller communal d'AMAY
Monsieur Marc TARABELLA, Député européen-Bourgmestre d'ANTHISNES
Monsieur Wolfgang REUTER, Echevin de BULLINGEN
Monsieur Serge MANZATO, Bourgmestre d'ENGIS

Monsieur Philippe MATHIEU, Conseiller communal de LIERNEUX
Monsieur Pierre ERLER, Conseiller communal de STAVELOT
Monsieur Bernard ROQUET Conseiller communal de WANZE

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents ou représentés, les Coopérateurs mentionnés à la liste de présences signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant la séance.

Il résulte de la liste de présences qui est transmise dès que les services ont finalisé le calcul que 1.348.855 parts de coopérateurs sont représentées sur un total de 1.409.824 parts.

La liste des présences est clôturée par les Membres du Bureau de l'Assemblée générale.

EXPOSE DU PRESIDENT

Monsieur le Président expose :

1. que la présente Assemblée a pour ordre du jour :
 1. Plan stratégique 2017-2019 - Etat d'avancement au 30/09/17 (Annexe 1)
 2. Démissions et nominations d'Administrateurs (Annexe 2)
2. que les convocations contenant l'ordre du jour ont été envoyées dans les formes et délais prévus par l'article 32 des statuts.

Monsieur le Président dépose sur le bureau un exemplaire de la convocation.

3. qu'aux termes de l'article 28 des statuts, l'Assemblée est valablement constituée et délibère quel que soit le nombre de membres présents ou représentés : chaque sociétaire dispose d'autant de voix qu'il dispose de parts; il sera toutefois tenu compte des dispositions de l'article 9 avant-dernier alinéa.
4. que l'article 31, 1er alinéa des statuts, mentionne : "les décisions de l'Assemblée Générale sont acquises si elles réunissent à la fois la majorité des suffrages exprimés, la majorité des voix des membres représentant la Province de Liège et celle des voix des membres représentant les Communes".

A défaut de délibération du Conseil communal et du Conseil provincial, chaque délégué dispose d'un droit de vote correspondant au cinquième des parts attribuées à l'associé communal et provincial qu'il représente, exception faite en ce qui concerne l'approbation aux comptes, le vote de décharge aux Administrateurs et les questions relatives au Plan stratégique, pour lesquelles la Commune ou la Province est alors réputée s'abstenir.

Constatation de la validité de l'Assemblée

Tous les points exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée : celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

Délibérations

L'Assemblée aborde l'ordre du jour :

1. Plan stratégique SPI pour les années 2017 à 2019 – Etat d'avancement au 30/09/17

Le Plan stratégique 2017-2019 - Etat d'avancement au 30/09/17 arrêté par le Conseil d'Administration a été préalablement transmis aux associés.

Monsieur le Président donne la parole aux personnes chargées de présenter l'état d'avancement du Plan stratégique 2017-2019 sur la base d'une projection powerpoint qui met également en exergue la situation financière de la SPI.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'état d'avancement du plan stratégique 2017-2019 au 30/09/17.

2. Démissions et nominations d'Administrateurs

Il est recommandé à l'Assemblée Générale :

- de désigner Monsieur Michel FAWAY (PS), Conseiller communal, afin de pourvoir au remplacement de Monsieur Jean-Pierre HUPKENS (PS), Conseiller communal, démissionnaire, en qualité de membre du Conseil d'Administration jusqu'à la fin de son mandat conformément à l'article 19 des statuts.
- de désigner Monsieur Pol HARTOG (PS), Conseiller provincial, afin de pourvoir au remplacement de Monsieur Georges PIRE (PS), Conseiller provincial, démissionnaire, en qualité de membre du Conseil d'Administration jusqu'à la fin de son mandat conformément à l'article 19 des statuts.
- de désigner Monsieur Alfred OSSEMANN (PS), Conseiller provincial, afin de pourvoir au remplacement de Monsieur Jean MATHY (PS), Conseiller provincial, démissionnaire, en qualité de membre du Conseil d'Administration jusqu'à la fin de son mandat conformément à l'article 19 des statuts.
- de désigner Monsieur Marc YERNA (PS), Conseiller provincial, afin de pourvoir au remplacement de Madame Muriel BRODURE WILLAIN (PS), Conseillère provinciale, démissionnaire, en qualité de membre du Conseil d'Administration jusqu'à la fin de son mandat conformément à l'article 19 des statuts.

L'Assemblée marque son accord sur ces désignations à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie l'Assemblée Générale de la confiance qu'elle a témoignée au Conseil d'Administration durant l'exercice écoulé.

Monsieur le Président invite les membres du Bureau et les Coopérateurs qui en expriment le désir à signer le procès-verbal.

La séance est levée à 17 heures 25.

LE PRESIDENT

C. KLENKENBERG

LE SECRETAIRE

F. LEJEUNE

UN ADMINISTRATEUR

.....

LES SCRUTATEURS

.....

.....

UN ADMINISTRATEUR

.....

SPI
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 DECEMBRE 2017

Il résulte de la liste des présences queparts de coopérateurs sont représentées sur 1.409.824 parts.

- **PARTS communales** y compris les **PARTS A** (Communes), **E** (Secteur Communes) et les **PARTS I** (Secteur Burdinale) sur un total de 109 089 parts
-**PARTS provinciales** (PROVINCE DE LIEGE) sur un total de 1 296 640 parts
-**PARTS C** (INTERCOMMUNALES) sur un total de 4 068 parts
-**PARTS E** (Secteur Communes : dont ... communes sur 38, CPAS sur 13,autres sur 9, Zones de Police sur 4 sur un total de 64 parts
-**PARTS I** (Secteur Burdinale : ... sur les 4 communes) sur un total de 4 parts
-**PART K** (Secteur Assainissement - SORASI) sur un total de 1 part